

Anor infos



VIE LOCALE
ASSOCIATIVE **P.9**

Le Club
de Modélisme
Ferroviaire d'Anor



EQUIPEMENTS
AMÉNAGEMENTS **P.13**

Equipement en matériel
informatique et
numérique des écoles



> DOSSIER

Le cimetière communal au cœur
des attentions municipales... **P.10-11**



Le mot du Maire	page 3
Etat Civil	pages 4
Extraits des Conseils Municipaux	pages 5/6
Réception-Mise à l'honneur	page 7/8
Vie Locale Associative	page 9
Le Dossier	page 10/11
Information Population	pages 12
Equipements - Aménagements	page 13
Travaux	page 14/15
Jeunesse	page 16
CCAS-Solidarité	page 17
Festivités passées	pages 18/19
Festivités à venir	page 20

PRATIQUE

• Mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 51 11

Télécopie : 03 27 59 55 11

Site internet : www.anor.fr

Courriel : contact-mairie@anor.fr

Horaires d'ouverture : du lundi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et du Mardi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

• Bibliothèque Municipale – Médiathèque

36 Rue Pasteur 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 74 68

Courriel : contact-bibliotheque@anor.fr

Horaires d'ouverture : Mardi de 16h00 à 18h00 – Mercredi de 14h30 à 18h00 – Jeudi de 17h00 à 18h00 – Vendredi de 16h à 20h
Fermée le Samedi.

• Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

La Malterie - Espace Michel Vanderplancke

16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 57 69

Site internet : www.si-anor.com

Courriel : contact@si-anor.com

Horaires d'ouverture : le mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h, le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 15h à 17h. Fermé le lundi.

• Cérémonie des Vœux

Vœux de Mme le Maire à la population

Lundi 27 janvier 2014 à 18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar

• A NOTER sur votre Agenda :

Opération « Plantons le décor » 2013-2014

Coordonnée par Espaces naturels régionaux et relayée sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois, l'opération "**Plantons le décor**" permet aux particuliers, communes et collectivités de se procurer des arbres et arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes, mélanges fleuris et graines.

N'hésitez pas à planter des haies champêtres pour amener de la nature dans votre commune !

Les Bons de commande sont disponibles en Mairie.

Date limite de commande fixée au **06 février 2014**

Livraison prévue le 1er mars 2014 (matin) à la Maison du Parc à MAROILLES ou à la Ferme du Zoo à Maubeuge.

Renseignements auprès du PNRA au 03 27 77 51 60 ou sur le site internet : www.plantonsledecor.fr

Bon de commande téléchargeable sur :

www.anor.fr, www.plantonsledecor.fr et www.enrx.fr



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ANORIENS,

Au travers de ce journal, et notamment à la lecture de ces premières pages, vous pourrez visualiser les **décisions prises par l'équipe municipale** lors des différentes séances de conseil et **vous rendre compte du travail réalisé** par l'ensemble du personnel.

Dans ce numéro, j'ai souhaité développer ce qui est fait pour **l'aménagement et la gestion du cimetière communal**. Cela fait partie d'une obligation de la commune, et nous essayons grâce à nos actions concrètes d'**apporter aux familles un lieu de recueillement digne**, mais également **d'offrir différentes possibilités en matière d'inhumation**.



« Les félicitations que vous m'adressez me touchent beaucoup et m'encouragent... je vous souhaite, à toutes et à tous, un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année »

Vous trouverez aussi un article consacré au **programme pluriannuel d'équipement en matériel informatique et numérique pour les écoles**, le conseil municipal va en effet investir un budget de **50.000 € sur 3 années** (2013 à 2015) afin d'équiper les 3 écoles publiques. C'est **un acte fort qui marque notre volonté d'améliorer les conditions de travail des enseignants et offrir aux enfants les meilleures conditions de réussite**.

2013 est également **l'aboutissement du programme pluriannuel engagé pour les illuminations de Noël**. La dernière phase rue de Trélon a permis de mettre en valeur le Clos des Forges.

Du côté de l'intercommunalité, et suite à la décision du préfet, **nous passons, dès le 1^{er} janvier prochain de 4 à 12 communes**. Anor entretient de bonnes relations avec l'ensemble des autres communes, grâce notamment au travail d'animation et d'aide apporté par Jean-Luc Pérat en sa qualité de conseiller général depuis 2001. Il reste maintenant à travailler tous ensemble, dans le cadre de cette fusion, **à la réussite de notre territoire**.

Au-delà d'une information régulière, grâce en partie à ce journal, je tiens à vous remercier, que vous soyez chefs d'entreprise, entrepreneurs, commerçants, membres d'associations, personnels des administrations ou des écoles, pour **les félicitations que vous m'adressez pour le dynamisme et l'accueil qu'offre notre Commune. Soyez en sûrs, ces témoignages me touchent beaucoup et m'encouragent**.

En conclusion et au nom de l'ensemble du conseil municipal et à titre personnel, **je vous souhaite, à toutes et à tous, un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année**, et vous invite à la cérémonie des vœux de la Municipalité le lundi 27 janvier à 18h30 à la Salle des Fêtes Robert Dubar. Je compte sur votre présence.

Bien à vous.

Joëlle BOUTTEFEUX,
Maire d'Anor



(juillet à novembre 2013)

★ Bienvenue à

- Laurine PICQUE
01/07/13
- Stélla DUPONT
08/07/13
- Inès CONTESSE
12/07/13
- Millan DUCROCQ
16/07/13
- Ugo DEQUESNE
19/07/13
- Brayton SALMON
23/07/13
- Dylan TILMANT
29/07/13
- Arthur SPILMONT
31/07/13
- Maëllann JAGER BOUDENGAIN
26/08/13
- Daivy DELAPORTE
11/09/13
- Noëlann COLOMBIER
13/09/13
- Nathaël DEMARET
13/09/13
- Martin DELFOSSE
26/09/13
- Lauréanna BOUMEDIENNE
04/11/13
- Mathias DEVIN
15/11/13
- Baptiste SANTORO
20/11/13
- Louana DE MEYER
20/11/13
- Milo BARDZINSKI
20/11/13
- Linsey HAUTION
29/11/13



★ Nos condoléances aux familles et amis de

- | | | |
|----------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 10/09/2013 James DELACROIX | 26/10/2013 Guy MAES | 05/11/2013 Philippe GABRIEL |
| 11/09/2013 Paul LELEU | 30/10/2013 Cécile FALEUR | 07/11/2013 Vivien HEUVENEERS |
| 23/10/2013 Paul DENYS | veuve CARNIAUX | |

★ Tous nos vœux de bonheur

- | | | | |
|---|----------|--|----------|
| • Alexandre ANTONIO
et Julie COQUART | 20/07/13 | • David DELVAL
et Cindy ROLY | 31/08/13 |
| • Anthony HAUTION
et Kelly CAYO | 27/07/13 | • Benjamin WALLERAND
et Angélique THIÉFAINE | 07/09/13 |
| • Christophe CARLIER
et Angélique CARION | 03/08/13 | • Fabrice LELONG
et Michèle BEAUNÉ | 07/09/13 |
| • Olivier PICART
et Alison DURANDARD | 03/08/13 | • Gilbert AUBERT
et Christelle DUSSART | 28/09/13 |





PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale et Projets – PV du Conseil Municipal), affichés à l'extérieur de la Mairie ou sur demande auprès du Secrétariat Général.

Séance du 27 juin 2013 (extrait)

Une 3^{ème} participation communale pour le financement des voyages scolaires

Une bonne nouvelle pour les élèves et leurs parents : le conseil municipal a décidé d'accorder une troisième participation individuelle d'un montant de 30 € pour le financement des voyages réalisés dans le cadre scolaire. En effet, deux participations étaient précédemment accordées : une avant le BAC et l'autre après le BAC.

Demain, ce sera donc trois participations dont pourront bénéficier les Anoriens : une au collège, une au lycée et une après le BAC. Comment faire sa demande ? C'est simple, il suffit d'adresser une demande écrite, accompagnée d'un RIB et d'éléments relatifs au voyage en Mairie d'Anor. .

3 nouvelles subventions accordées dans le cadre de l'opération façades

Au total c'est plus de 12.000 € qui ont fait l'objet d'une attribution spécifique aux trois propriétaires ayant fait la demande. Un coup de pouce important pour les Anoriens qui participent à l'embellissement du cadre de vie communal.



Anor dit « oui » au Contrat d'Avenir : six postes sont créés

La ville d'Anor a donc formalisé son engagement afin de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes de 16 à 25 ans soit sans qualification, soit peu qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. C'est donc 6 postes au total qui seront créés.

Quatre postes de saisonniers pour deux objectifs : Répondre aux besoins des services communaux et aider les étudiants

C'est en quelque sorte, joindre l'utile à l'agréable. Cette décision va permettre de répondre à l'accroissement saisonnier d'activité durant la période estivale et d'assurer un revenu aux jeunes étudiants qui remplacent les équipes durant juillet et août.

Une subvention pour la ville jumelée d'AKEN durement sinistrée

2 000 € : c'est le montant voté par les élus du Conseil Municipal afin d'aider la ville d'AKEN fortement touchée et sinistrée lors de la rupture du barrage sur l'Elbe. Par cette décision, la commune souhaite démontrer sa solidarité et son soutien en direction de sa ville jumelée.

Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet



En bref... Les autres décisions prises...

Finances communales : Evolution des tarifs municipaux de l'accueil de loisirs sans hébergement au bénéfice des familles – création d'une tarification spécifique TAP Temps d'activités périscolaire dans le cadre des rythmes scolaires – Approbation de la décision modificative n°1 à apporter au budget communal de l'exercice 2013.

Domaine et Patrimoine Communal : Le renouvellement des ventes d'herbes est effectué pour l'année 2013 – Une subvention est demandée au Département du Nord pour le financement des travaux de valorisation du Ru des Anorelles – Le nom de Roger THIBAUX soldat mort pour la France sera prochainement inscrit sur le monument aux morts – Avis de principe pour le renouvellement du bail de chasse et de pêche donné à Madame le Maire.

Administration Générale - Personnel Communal : Renouvellement de l'adhésion au processus de certification PEFC pour les bois communaux – Accord pour l'avenant n°3 relatif à la dématérialisation des actes avec la Sous-préfecture – Création d'un poste d'adjoint technique au tableau des emplois permanents – Tirage au sort du jury criminel effectué – Fixation des rémunérations des intervenants au centre de loisirs.

Amélioration de l'habitat : Point sur la mise en œuvre du Pôle d'Excellence Rurale intitulé Excellence Services et point sur l'avancement des dossiers économiques sur la ZI Saint-Laurent – Accord pour la modification des statuts du SIGBVOA – Fusion des syndicats d'électricité – Extension du périmètre du Siden-Sian – Fusion des deux communautés de communes du Canton : fixation des sièges et accord sur la gouvernance transitoire – Compte rendu annuel d'activité Gaz naturel.

Suivi des subventions : Les éléments sur le suivi des différentes demandes, notifications ou versements de subventions sont présentés. Informations - Remerciements - Questions diverses sont données : Eléments remis à chaque membre du Conseil Municipal.

Séance du 17 octobre 2013 (extrait)

Rénovation du pont Rue Fostier Bayard, aménagement du cours d'eau en centre bourg et réfection du court de tennis au menu de la décision modificative

C'est en effet, les principaux éléments de la décision modificative à apporter au budget que les élus ont voté à l'unanimité.

Au total 89.600 € en fonctionnement et 373.839 € en investissement seront intégrés au budget de l'exercice grâce notamment à l'inscription de la recette complémentaire de la cession d'une partie du site de la Galoperie.

Compléments de subventions accordés au Syndicat d'Initiative, à l'association A Deux Mains et à Face Thiérache

Au total c'est 1.350 € attribués à ces 3 organismes dans le cadre d'actions concrètes : 700 € pour le Syndicat d'Initiative dans le cadre de la participation aux Rencontres d'Artistes organisées mi-septembre, 150 € pour l'association A Deux Mains pour l'aide apportée dans l'organisation du Festival des Voix de Mai et 500 € pour Face Thiérache afin de financer une étude de faisabilité pour la création d'un point services aux particuliers.

4 inscriptions complémentaires des noms des soldats morts pour la France seront prochainement apposées sur le monument aux morts de la Place du Poilu

C'est en effet la décision prise par le Conseil Municipal. Ainsi, Roger THIBAUX, mort pour la France en Indochine, Raymond DROPSY, Gérard DUPONT et Raymond GILOTEAUX,

morts pour la France au cours de la guerre d'Algérie, auront leur nom inscrit sur le monument de la Place.

Statuts approuvés pour la nouvelle Communauté de Communes du canton : La Communauté de Communes Sud Avesnois

Issue de la fusion des 2 Communautés de Communes Action Fourmies et Environs et le Guide du Pays de Trélon, le Conseil Municipal a approuvé les nouveaux statuts de cette nouvelle Communauté.

Le cimetière communal a désormais son règlement

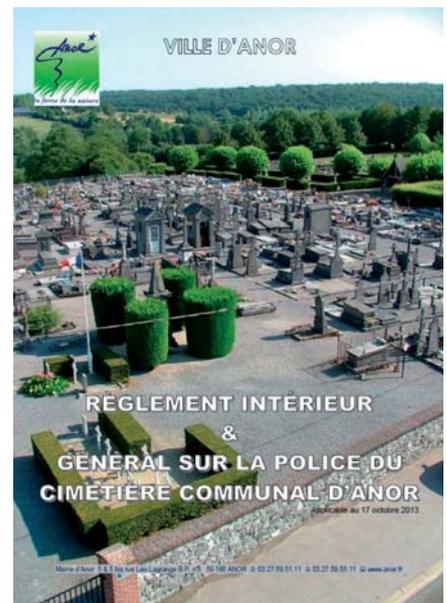
Approuvé à l'unanimité, le règlement intérieur et général sur la police du cimetière est désormais applicable. Il fixe, au-delà des horaires d'ouverture (de 9h à 18h du 1^{er} octobre au 31 mars et de 8h à 19h du 1^{er} avril au 30 septembre), les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques, le maintien du bon ordre et la décence dans le cimetière. Le règlement vient ponctuer les nombreuses opérations réalisées pour offrir aujourd'hui un large choix de mode de sépulture : l'inhumation classique concession, de columbarium, la caverne et plus récemment le jardin du souvenir.

Règlement consultable sur www.anor.fr rubrique téléchargement.

Le SCOT, avis conditionné à la reprise de la Zone d'activité Saint Laurent

En effet, les Conseillers Municipaux ont souhaité indiquer que la zone d'activité Saint Laurent, et

notamment la ligne ferroviaire reliant la gare d'Anor à la carrière de Wallers, n'apparaît pas sur les documents du SCOT. A l'heure du développement durable, cet oubli doit absolument être intégré. Le Conseil Municipal demande de préciser que les zones d'activités peuvent s'implanter à proximité d'une desserte ferroviaire et qu'il existe un projet de développement économique important sur cette zone.



Flashez le code à l'aide de votre Smartphone pour accéder au Procès-verbal complet



En bref... Les autres décisions prises...

Finances communales : Tarifications Municipales : Evolution des tarifs municipaux au 1^{er} janvier 2014.

Domaine, Habitat Et Patrimoine Communal : Ventes d'herbes : Proposition complémentaire et modification des ventes d'herbes pour l'année 2013 – Programmation pluriannuelle 2012-2014 de rénovation de façades : attribution de 2 subventions municipales aux propriétaires réalisant des travaux de rénovation de façades – Forêt communale : Résultat des ventes de coupes de bois à Raismes – Milourd : Examen de la demande de l'association des Cavaliers de l'Escale.

Administration Générale : Direction Départementale des Territoires et de la Mer : Accord pour le renouvellement de la convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des Raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) pour l'année 2013 – Ecole municipale de musique : Accord pour la modification de l'indemnité accessoire de M. GOUBET – Personnel Communal : Médecine professionnelle : signature de la convention d'adhésion au service préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

Epci, Syndicats Et Organismes : Fusion des 10 syndicats d'électricité et création de syndicat d'électricité de l'arrondissement : approbation des statuts du nouveau syndicat – Siden-Sian : Présentation du rapport annuel 2012 sur la qualité et le prix des services publics de distribution d'eau et d'assainissement.

Informations – Remerciements – Questions diverses : l'ensemble des éléments à ces points sont communiqués aux membres présents.



RÉCOMPENSES SCOLAIRES

La municipalité d'Anor a mis à l'honneur les Jeunes Anoriens ayant obtenu un diplôme scolaire ou universitaire. Ce coup de projecteur particulier valorise leurs brillants résultats. Nous pouvons être fiers de leur réussite et nous leur adressons toutes nos félicitations. Bravo !

BREVET DES COLLÈGES

BALIN Coralie
(mention Assez Bien)

BAUVOIS Laurent

BERBEY Roxane
(mention Très bien)

BRONSIN Coralie

CHARBONNEAU Alexis

COLLIGNON Coraline
(mention Bien)

COUTURE Mathilde

DELGRANCHE Camille
(mention Très Bien)

DUBEAUREPAIRE Florine

ENGELSPACH Laure
(mention Très Bien)

FONTAINE Raphaël

FOSTIER Thomas

GEORGES Guillaume

HOTTE Barnabé
(mention Assez Bien)

JEAUMART Anthony

JEAUMART Franck
(mention Assez Bien)

LEGAYE Cécilia
(mention Assez Bien)

LORDEREAU Gwénaëlle

MAYEUR Angy
(mention Très Bien)

MIGRENNE Brandon
(mention Assez Bien)

MOREAU Alan

PAPON Laurent

PAUVRET Clément
(mention Assez Bien)

RAMELET Corentin
(mention Assez Bien)

RENAUX Romain

ROZE Nathan

SPENGLER Shanon

VILLERMOIS Baptiste
(mention Très Bien)

WAROQUIER Kévin

WATTIGNY Tifany
(mention Assez Bien)

BACCALAURÉAT

ALLAIRE Florine (Bac L)

ALLAIRE Nicolas (Bac S)

BERBEY Marie
(Bac S) mention Assez Bien

BERGER Margot
(Bac Economique et social)

BOROWIEC Eric
(Bac Sciences et technologies) mention Assez Bien

CARLIER Xavier
(Bac Sciences et technologies) mention Assez Bien

DEMOUSTIER Jules
(Bac Pro Travaux paysagers)

DUBOIS Zélia
(Bac Economique et technologies sanitaires et sociales)

DUTREUIL Célia
(Bac Economique et social) mention Très Bien

FONTAINE Florent
(Bac Sciences et Technologies de la gestion)
mention Bien

FOSTIER Lisa
(Bac Economique et social)

HOTTE Barbara
(Bac Sciences et Technologies de la gestion)
mention Assez Bien

MARTEAUX Konny (Bac S)

MENU Manon
(Bac Sciences et Technologies sanitaires et sociales)

OUVIER Axelle
(Bac Services en milieu rural) mention Assez Bien

PAPON Julien
(Bac Pro Electro-technique)

PETIT Manuel
(Bac Pro Restauration)

STEURBAUT Cyril
(Bac S)

TUTIN Hélène
(Bac Pro Services en milieu rural) mention Assez Bien

VIEVILLE Alexandre
(Bac Sciences et Technologies de la gestion)

WAROQUIER Benjamin
(Bac Sciences et Technologies de la gestion)

WILLOT Mathilde
(Bac Sciences et technologies sanitaires et sociales)
mention Bien

B.E.P.

BESSOT Jason (Electricité)

DESCHAMPS Jordan (Electricité)

DUMONT Julie (Soins et services à la personne)

HENRY Amandine (Coiffure)

PERCEBOIS Emilie (Cuisine)

SEDLAK Benjamin (Electricité)

WILMART Jonathan (Cuisine)

B.T.S.

BARRAUD Ophélie
(BTS Management des unités commerciales)

DIPLÔME D'INGÉNIEUR - MASTER

COLLET Johan
(Ingénieur Génie Electrique, informatique et industriel)

POINT Alexandre
(Master Droit, Economie, Gestion) mention Passable

C.A.P.

BERTEAUX Elodie
(Assistant technique en milieu familial et collectif)



LICENCE

RENAUX Guillaume
(Licence Géographie Aménagement du Territoire)

Mises à l'honneur – Récompenses sportives

Réception du lundi 23 décembre 2013

VOLLEY CLUB ANORIEN

CHEMIEL Olivier
 COLETTE Nicolas
 DHAINAUT Rémi
 DOBBELSTEIN David
 HERCOT Jean-Philippe
 HOULLIER Thomas
 MARRÉ Gaëtan
 MEUNIER Sylvain
 NEUMOHR Grégory
 POLY Erwan

L'AVANT-GARDE GYMNASTIQUE

BURY Fany
 BURY Laure
 DEFEVER Sarah
 ENGELSPACH Laure
 TISSERANT Amélie

DOJO ANOR MONDREPUIS

BERGER Elise
 BORTZMEYER Alexis
 BORTZMEYER Théo
 BOUTTEFEUX Pierre-Yves
 CARLIER Manon
 DELLOUE Emma
 DOUILLARD Mégane
 FONTAINE Florent
 FRANCOIS Loïc
 HIMBERT Enzo
 HIMBERT Lucas
 MIGRENNE Brandon
 PAPON Coralie
 MIGRENNE Brandon
 PAPON Coralie
 PROVENZANO Julien
 PROVENZANO Maxime
 SANTERRE Jean
 SCHEPENS Julie
 SCHEPENS Paul
 TACQUENIER Kévin

FOOTBALL CLUB ANORIEN

ANTONIO Manuel
 COLLIGNON Corentin
 DUPONT Evan
 DUPONT Noémie
 FERNAND Benjamin
 HEMMA Killian
 HERCOT Jean-Philippe
 LEFAIST Donovan
 LEFEBVRE Anthony
 LEFEBVRE Mathieu
 MEHAUT Charly
 WAROQUIER Agathe
 WILLIAME Anthony



L'avant-garde

★ Résultats du concours des maisons fleuries



CATÉGORIE 1 : FAÇADE

- 1 - BLANCHARD Liliane
- 2 - MAYEUR Eddy
- 3 - ANDRE Marie-Amélie
- 4 - FRICOT Clara
- 5 - BOLVIN Rémy

CATÉGORIE 2 : FAÇADE AVEC JARDIN DE MOINS DE 50 M²

- 1 - JEAN David
- 2 - ALLAIRE Jocelyne
- 3 - BOURGEOIS Didier
- 4 - ARDOISE Mickaël

CATÉGORIE 3 : FAÇADE AVEC JARDIN DE PLUS DE 50 M²

- 1 - ROUCOU Alain
- 2 - PETRISOT Muriel
- 3 - LEGROS Geneviève
- 4 - GUERIT Michèle
- 5 - BRISACK Jacques
- 6 - JOUNIAUX Sandrine

- 7 - BLANCHARD Olivier
- 8 - PAPON Aurélie
- 9 - SAUTIERE Marie-Pierre
- 10 - FOSTIER Anne-Marie
- 11 - BRUNOIS Katy
- 12 - HAUSEMONT Angélique
- 13 - CUVELIER Vanina





LE CLUB DE MODÉLISME FERROVIAIRE D'ANOR

Le Club de modélisme ferroviaire d'Anor a été **créé le 23 juillet 1997**. Son principal objet est la **promotion du modélisme ferroviaire et le partage des connaissances du rail**, traction vapeur, en diesel ou électrique, ainsi que les constructions de maquettes.

Le club se compose de **14 membres actifs** ainsi que 2 membres "bienfaiteurs". Il fait partie de la Fédération Française de Modélisme Ferroviaire, et est soutenu par le Conseil Général du Nord ainsi que par la Municipalité d'Anor.

Les membres se retrouvent chaque **vendredi de 17h30 à 19h30 et le dimanche de 09h30 à 12h00** au local, situé dans l'ancienne école du Point du Jour, Rue du Roi Albert 1^{er}.

Les principales activités du club sont l'organisation d'une **porte ouverte** chaque année au mois de décembre à l'occasion de la fête du train (fédération), un **salon du train** tous les 2 ans, ainsi qu'un **salon et une bourse multicollektion** (train, bateau, voiture, avion) qui ont lieu généralement tous les 3 ans au mois d'octobre à la Salle des Fêtes Robert Dubar d'Anor.

Différentes sorties sont également organisées pour participer à des expositions et salons de modélisme, notamment à Maubeuge, Nouvion-sur-Meuse, Trélon,



Wignehies et Féron.

Pour cela, le club a un réseau mobile de 18 mètres de long. Le réseau du club reste statique, il mesure 27 mètres de tours environ. Il représente à l'échelle H.O (l'échelle la plus répandue en modélisme) un monde réel mais aussi imaginaire reproduit en miniature. Par exemple, l'ancien dépôt d'Hirson avec sa tour (La Florentine).

Cotisations annuelles du club :

30 € par adulte
15 € pour enfant de moins de 16 ans
15 € pour un deuxième membre d'une même famille

Le Président : **Joël BABILLOTTE**

Siège social : 48 Rue Théophile Legrand
59610 à Fourmies

Blog : <http://cmfanor59.e-monsite.com>

Page Facebook : [CmfA A Anor](#)

**L'association est ouverte à tous !
N'hésitez pas à la rejoindre.**

Pour l'exposition-bourse des **18 et 19 octobre 2014**, le Club recherche des exposants du monde ferroviaire, réseaux toute échelle/boursiers/artisans/photos/livres.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Monsieur **Roger BOUCHER**,
Trésorier du club, qui se
tient à votre disposition au
06.18.00.13.57

Composition du bureau de l'Association

- **Président** : M. Joël BABILLOTTE
- **Trésorier** : M. Roger BOUCHER
- **Secrétaire** : Mme Sylvie BOUCHER
- **Vice-président** : M. Fabrice OUTTERS
- **Vice-secrétaire** : Mme Carole BABILLOTTE

LE CIMETIÈRE COMMUNAL AU CŒUR DES ATTENTIONS MUNICIPALES

Après une large réflexion menée par les élus sur la gestion du cimetière communal : c'est l'heure du bilan et de la mise en œuvre des différentes opérations décidées.

POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE, la gestion du cimetière est une préoccupation importante et fait l'objet d'une attention toute particulière pour apporter aux familles un lieu de recueillement digne, mais également pour offrir différentes possibilités en matière d'inhumation. Dans ce cadre, différentes opérations et actions ont été mises en œuvre depuis quelques mois, voire quelques années, et se poursuivent actuellement.



• LES REPRISES DE CONCESSION EN ÉTAT D'ABANDON OU ÉCHUES SONT UNE NÉCESSITÉ

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplace-

ment concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droits.

Cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant-droit connu. A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens. D'autres sont dangereuses et menacent d'autres sépultures.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en termes d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté). C'est le problème auquel la commune est confrontée dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles. C'est pourquoi le Conseil Municipal a réalisé 3 opérations d'exhumation ré-inhumation qui ont permis la reprise de 51 emplacements. Des petits panneaux ont été disposés sur ces sépultures afin d'alerter et d'informer tout ayant-droit éventuel. Ainsi les familles peuvent se manifester durant toute la durée de la procédure et intervenir. N'hésitez pas à diffuser ces informations auprès de proches ou de

familles ayant déménagé, de façon à ce que les intéressés puissent prendre leurs dispositions. De même, les services municipaux ont également disposé de petits panneaux pour les concessions échues. N'hésitez pas à contacter la Mairie pour les renouveler ou vérifier !

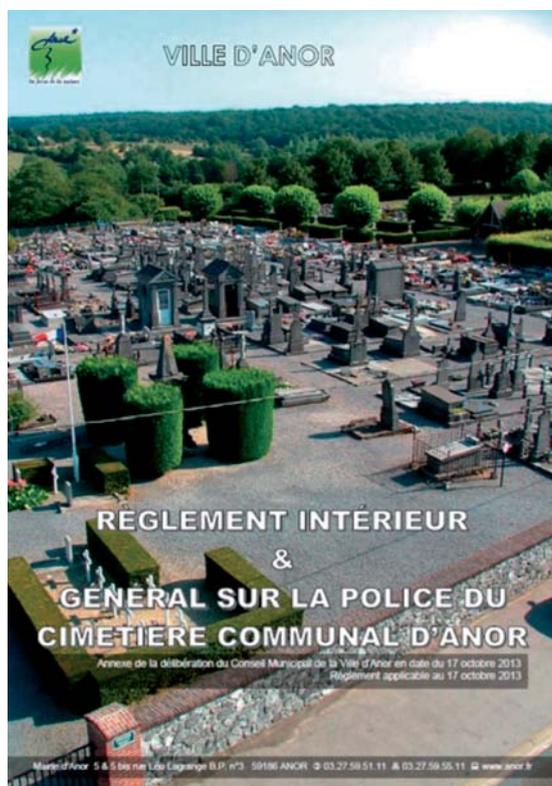
• LA GESTION INFORMATISÉE : UN OUTIL IMPORTANT ET AUJOURD'HUI INCONTOURNABLE



Pour le Conseil Municipal se doter d'un outil de gestion informatisée pour le cimetière était une évidence. C'est la raison pour laquelle, un logiciel a été acheté pour permettre d'assurer une gestion rigoureuse de l'ensemble des 2.179 emplacements, les 2.028 titres de concessions correspondant à plus de 4.000 défunts. Reste aujourd'hui à réaliser le plus gros du travail : Saisir l'ensemble de ces données ! Ce sera donc un long travail qui est d'ores et déjà entamé et qui durera certainement quelques années. Par ailleurs, un plan a été réalisé et sera dans quelques semaines affiché à l'entrée du cimetière. Il permet aujourd'hui de repérer l'ensemble des sépultures dans l'ancien et le nouveau cimetière.



Un règlement vient d'être adopté pour assurer la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques.



En effet et par délibération du 17 octobre dernier, le Conseil Municipal a approuvé un règlement intérieur et général pour permettre de prescrire les mesures nécessaires, pour assurer la sécurité, la salubrité et la tranquillité publiques ainsi que le maintien du bon ordre et la décence du cimetière communal. Ce document qui contient 14 pages est téléchargeable sur le site internet de la commune et sera en partie affiché au cimetière. Il contient de nombreuses informations : Accès et comportement des personnes pénétrant dans le cimetière, attribution – renouvellement - conversion et reprise de concessions, columbariums, jardin cinéraire, jardin du souvenir, travaux dans le cimetière etc... Il instaure également des horaires spécifiques pour l'ouverture au public : tous les jours de 9 heures à 18 heures du 1er octobre au 31 mars et de 8 heures à 19 heures

du 1er avril au 30 septembre. Le jour de la Toussaint ainsi que la veille et le lendemain de ce jour, le cimetière est ouvert de 7 heures à 19 heures. Dans quelques mois, deux portes d'accès du cimetière seront équipées d'un système d'ouverture et de fermeture automatique pour limiter les accès.

• LE CIMETIÈRE D'ANOR OFFRE UNE LARGE PALETTE DE CHOIX ET TOUTES LES POSSIBILITÉS D'INHUMATION

Il y a quelques années, Anor était la première commune dans le canton à proposer un

columbarium. Aujourd'hui elle est l'une des premières à proposer l'ensemble des différentes possibilités d'inhumation : la concession classique de 2 ou 4 m² pour l'inhumation classique des cercueils de 30 ou 50 ans, les espaces (dénommés niches ou cases) dans le columbarium pour les urnes de 30 ou



50 ans, les concessions cave-urnes qui viennent d'être aménagées et qui correspondent à des espaces concédés pour l'inhumation des urnes et tout récemment un jardin du souvenir destiné

à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation et qui comprend un espace aménagé pour leur dispersion et qui sont doté d'un équipement mentionnant l'identité des défunts.

C'est donc dans le souci de répondre aux nouvelles attentes des habitants que la Municipalité a assuré en régie le réaménagement des concessions caves-urnes dans ce qui était auparavant le carré des enfants et tout ré-



cement créer un jardin du souvenir à l'entrée du nouveau cimetière. Les travaux ont été réalisés en partie en régie par les services municipaux tandis que l'acquisition et l'installation ont été réalisées par les Pompes Funèbres de Fourmies.

Le règlement et les différentes tarifications sont en ligne sur le site internet de la commune :

www.anor.fr

Pour tout contact n'hésitez pas à contacter la Mairie par téléphone au **03.27.59.51.11** ou grâce au formulaire de contact sur le site internet.

Votre chien et votre facteur

Les morsures de chien représentent l'une des premières causes d'accident de travail pour les facteurs. En effet, 1850 facteurs sont mordus chaque année en France. Votre chien **n'est pas méchant**, mais peut se montrer **imprévisible** ou **être effrayé**. Et un **chien qui a peur** est un chien potentiellement **dangereux**. Nous vous conseillons de le mettre à l'écart lors de l'arrivée de votre facteur.

Ce qu'il faut savoir sur le comportement canin :

Le facteur s'approche chaque jour de votre propriété et repart aussitôt. Votre chien peut considérer ce départ rapide comme une fuite. Votre animal peut alors le considérer comme une proie et le mordre, répondant ainsi à ses instincts de chasseur.

Voici quelques **conseils simples** qui permettront de réduire les **risques**

d'agression. Les propriétaires de chiens sont **pénalement responsables** des dommages causés (contravention ou délit : art. R623-3 du Code Pénal).

Conseil n°1 : Assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures.

Conseil n°2 : Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette sont accessibles à votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.

Conseil n°3 : Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.

Conseil n°4 : Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.



En cas de morsure, un constat d'accident par morsure de chien sera établi ainsi qu'une déclaration d'accident. Vous devrez prendre en charge 3 contrôles vétérinaires consécutifs, ainsi que les éventuelles dépenses médicales.

La Culminante* : La déguster, c'est l'adopter !



Ambrée, brillante comme le soleil, sa mousse est légère et envoûtante. Elle peut devenir une fidèle alliée de vos réunions amicales et en garnir avantageusement la table. Son léger goût de vanille et sa saveur subtile fait de notre bière anorienne un pur produit du terroir.

"Culminante", elle porte bien son nom pour sa qualité. La déguster avec modération, c'est l'adopter. L'offrir sera, à coup sûr, une bonne idée appréciée de vos amis. Son tarif est accessible :

- en coffret, composé de 3 bouteilles de 75 cl 10 € TTC
- en coffret, composé de 1 bouteille et de 2 verres, ou 2 bouteilles et 1 verre 10 € TTC
- à l'unité
- la bouteille de 75 cl 3 € TTC
- le verre décoré 3,50 € TTC

La Culminante est en vente au Syndicat d'Initiative, 16 Rue du Général de Gaulle (La Malterie) à Anor.

Renseignements au **03.27.59.57.69**

***L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.**

Le Planning Familial

 **le planning familial 59** *Sexualité – Contraception – Droits des femmes – IVG*

Le centre d'information est ouvert tous les mercredis (également pendant les vacances scolaires)

- de 09h00 à 12h00 pour l'accueil des groupes (sur demande)
- de 13h30 à 16h30 pour l'accueil individualisé (sans Rendez-Vous)

Permanence : 06 73 11 74 26
Coordination : 06 33 27 29 80

Maison de l'Espérance
Rue Jeanne III
59610 FOURMIES
planning-thierache@orange.fr








Un programme pluriannuel d'équipement en matériel informatique et numérique pour les écoles

Lancé lors des vœux de l'année passée et voté lors de l'établissement du budget en avril dernier, les équipements informatiques arrivent dans les écoles de la commune à la grande satisfaction des enseignants et des élèves.



Tout le monde s'accorde à dire que l'informatique à l'école est important pour le développement des apprentissages des enfants. Encore faut-il disposer d'un matériel performant et adapté ! C'est le sens de la démarche souhaitée par la commune au début de cette année en accord avec l'Inspection de l'Education Nationale et les enseignants.

Pour cette opération pluriannuelle, le Conseil Municipal va investir un budget de 50.000 € sur 3 années 2013 à 2015 afin d'équiper les 3 écoles publiques.

C'est grâce au soutien de Nathalie OLLOQUI, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Avesnes-Fourmies et de Frédéric PRUVOST, Conseiller TICE, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement, que le matériel a été présenté puis choisi avec les enseignants.

Après quelques travaux complémentaires de câblage, le matériel est en train d'être déployé à l'Ecole Daniel VINCENT et est déjà opérationnel à l'école du Petit Verger et à l'école des P'tits Loups.

Au titre de la première année, la commande s'est élevée à 15.200 € et correspond :

Pour l'école du Petit Verger : à l'acquisition de 2 TBI (Tableau Blanc Interactif), 2 ordinateurs portables, 1 serveur et licences, 7 switches et 2 bornes Wifi et 2 tableaux spécifiques

pour permettre la visualisation à partir des vidéo projecteurs.

Pour l'école Daniel Vincent : à l'acquisition de 2 TBI (Tableau Blanc Interactif), 3 ordinateurs portables, 1 ordinateur, 3 switches et 2 bornes Wifi et 2 tableaux spécifiques pour permettre la visualisation à partir des vidéo projecteurs.

Pour l'école des P'tits Loups : à l'acquisition d'un TBI (Tableau Blanc Interactif), 4 ordinateurs portables, une borne Wifi et un tableau spécifique pour permettre la visualisation à partir des vidéo projecteurs.

Le Conseiller de l'Education va accompagner les enseignants dans la prise en main de ces nouveaux outils au cours des semaines à venir.

Rendez-vous l'an prochain pour de nouveaux équipements.

★ du tableau Noir au tableau Blanc ...

Le tableau blanc interactif est un tableau sur lequel on peut afficher le contenu d'un ordinateur et le contrôler directement du tableau à l'aide d'un crayon-souris et pour certains types de tableaux avec les doigts. Il permet aux enseignants et aux élèves de disposer d'un outil moderne et interactif pour mettre en œuvre les pratiques pédagogiques actuelles.

Avec les dotations aux écoles attribuées par la Commune chaque école dispose de moyens importants. L'équipe pédagogique peut l'utiliser

librement pour l'acquisition de fournitures et besoins spécifiques. Ces dotations tiennent compte du nombre de classes et d'élèves de chaque établissement. Elles s'élèvent pour cette année à 7.150 € pour l'école du Petit Verger, à 5.050 € pour l'école Daniel Vincent et près de 4.000 € pour l'école maternelle des P'tits Loups.

Des soutiens importants pour la réussite des enfants.



- Fleurissements



- Réfection des pilasses de l'entrée du cimetière communal



- Réhabilitation de 3 garages – Rue du Roi Albert 1^{er}





- Pose de fenêtres à l'Ecole Daniel Vincent



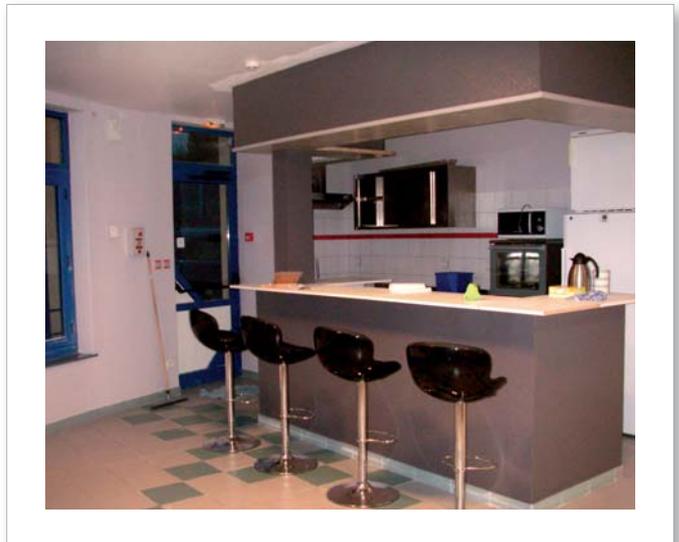
- Réhabilitation de la cuisine du Gîte de Séjour Municipal



- Enrobé Rue de la Neuve Forge



- Enrobé Quartier de la Verrerie Noire





Animations de l'ALSH « Les P'tites Canailles »

Cette année l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fait voyager les enfants dans **le monde des dessins animés d'hier à aujourd'hui**.



Lors des dernières vacances de la Toussaint les enfants ont participé à la vie de :

- *Gargamel et les Schtroumpfs,*
- *Cruella, Gaspard et les 101 Dalmatiens,*
- *Blanche Neige et les 7 nains accompagnés de la cruelle sorcière,*
- *La Reine de Cœur et son armée de cartes (Alice au Pays des Merveilles),*

Ces 4 groupes supervisés par Betty Boop, la Directrice.

Pour les prochaines vacances les programmes seront à votre disposition dès le mois de février 2014 afin de poursuivre notre voyage !!!

**Pensez à vous inscrire !
Venez nombreux ... Attention places limitées !**

Renseignements auprès du **Centre de Loisirs** au 36 Rue Pasteur ou par téléphone au **06.30.20.75.16**



Vacances de neige pour les CM2

Comme chaque année, des vacances de neige sont proposées aux élèves de CM2.

La Municipalité d'Anor a confié à **l'association Oval** l'organisation de ce séjour au ski qui se déroulera du **22 février au 1^{er} mars 2014** à **Saint Jean-de-Sixt** (Haute-Savoie). Les jeunes anoriens seront hébergés au **Chalet des Mille fleurs**. Le centre « Le Château » est situé à la sortie de Saint-Jean-de-Sixt en direction de La Clusaz, à 1 000 mètres d'altitude.



Une vingtaine d'enfants pourra s'initier aux activités de neige, au ski de descente, au ski de fond, au patinage et à la luge.

Le coût du séjour s'élève à 735 € par enfant avec une participation communale de 60 % (soit 441 €), le reste est à la charge des familles, soit 294 €. Des possibilités de financement sont également proposées avec la vente de crayons offerts par la Municipalité, et par une participation financière de certaines amicales des écoles.

Pour les enfants scolarisés en CM2 sur Anor mais domiciliés dans une commune extérieure, le tarif est de 735 €.

Renseignements en Mairie au **03 27 59 51 11**.

ANIMATIONS JEUNESSE

Les jeunes âgés de plus de 12 ans peuvent être accueillis les mercredis après-midi et vendredis soirs.

N'hésite pas à t'inscrire auprès de Justine animatrice qui reste à ton écoute. Grâce au partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Fourmies, elle te propose un plus grand éventail d'animations.



Tu peux te joindre au groupe de jeunes pour un départ autonome, il reste quelques places.

Tu trouveras certainement ta place dans le grand projet de l'Espace multi-activités, une réunion sera bientôt programmée pour te présenter le dossier.

Pour tout renseignement, s'adresser au **Centre de Loisirs** au 36 Rue Pasteur ou par téléphone au **06 30 20 75 16**.



LES SORTIES, ANIMATIONS ET INFORMATIONS DU C.C.A.S

Semaine Bleue - Dîner Quizz



Dans le cadre de la **Semaine Bleue**, Semaine Nationale des Retraités et des Personnes Agées, qui s'est déroulée du 14 au 20 octobre 2013, de nombreuses animations et

manifestations ont été organisées sur le Canton de Trélon.

Lors d'une rencontre sympathique franco-belge et d'un échange sur la culture générale, la Ville d'Anor, en partenariat avec le Centre Culturel Local de Momignies et le CLIC du Sud-Avesnois, a organisé un **Dîner Quizz le lundi**

14 octobre 2013 à la Salle des Fêtes Robert Dubar d'Anor.



72 personnes ont participé à ce dîner, entrecoupé de 4 séries de 7 questions de culture générale. Les meilleures équipes ont été récompensées et ont remporté de très beaux lots.

Ateliers Bien Vieillir

Vous avez plus de 60 ans ! Le C.C.A.S de la Ville d'Anor, en partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Fourmies, l'ADAR Sambre Avesnois et SIEL Bleu, vous propose deux ateliers pour préserver votre capital santé :



- Atelier Mémoire

Je stimule ma mémoire en passant un agréable moment.

36 séances, animées par l'ADAR Sambre Avesnois, prévues du **9 septembre 2013 au 30 juin 2014** (hors vacances scolaires), le **vendredi de 14h à 16h à la Salle de la Malterie à Anor** (Rue du Général de Gaulle). Le nombre de places par atelier est limité à 12 personnes. Participation aux frais : 10 € (pour la totalité des séances).

- Atelier Activités Physiques Adaptées

Afin de prévenir les chutes et entretenir votre potentiel physique et psychique, un professionnel vous propose de travailler en groupe :

- Votre équilibre,
- Votre endurance musculaire,
- Votre souplesse articulaire
- Votre habileté motrice
- Votre capacité cardio-respiratoire, etc...

36 séances, animées par Siel Bleu, sont prévues du **10 septembre 2013 au 30 juin 2014** (hors vacances scolaires), le **mercredi de 16h30 à 17h30 à la Salle d'expression corporelle à Anor** (Espace François Mitterrand). Le nombre de places par atelier est limité à 12 personnes. Participation aux frais : 10 € (pour la totalité des séances).

Attention, il est nécessaire de s'inscrire préalablement pour chaque atelier (dans la limite des places disponibles). Inscriptions et renseignements en Mairie d'Anor au **03 27 59 51 11**.

Ces ateliers sont cofinancés dans le cadre du PRSP par l'Agence Régionale de Santé Nord-Pas de Calais, les Villes de Fourmies, d'Anor et de Wignehies. Renseignements complémentaires au **Centre Socio-Culturel de Fourmies au 03 27 60 81 81**.

Rappel - Aide financière à la pratique du Sport

Nous vous rappelons que le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Anor attribue une **aide financière aux jeunes ou adultes pratiquant un sport**. Dans ce cadre, une prise en charge de **25 % du coût des licences** est accordée aux familles en difficulté ou bénéficiaires du C.C.A.S. Celle-ci est également accordée pour d'autres activités comme l'Ecole Municipale de Musique.

Le paiement de cette prise en charge sera directement versé auprès des associations. Veuillez-vous rapprocher de celles-ci ou de la Mairie pour tout renseignement complémentaire.

★ **Anor Plage**
Du 6 au 14 juillet 2013



★ **Cavalcade**
Dimanche 7 juillet 2013





★ Quinzaine du Conte Cantonal

Du lundi 18 au vendredi 29 novembre 2013



Marie-Agnès GORISSE



Anne LEVIEL



Vincent GOUGEAT



★ Téléthon et Marché de Noël

Du vendredi 6 au dimanche 8 décembre 2013



Visite du Père Noël



Pièce de théâtre « 6 Millions » présentée par la troupe de « La Fourmière »

SPECTACLE "CHANSONS FRANÇAISES"

organisé par la municipalité d'Anor

Dimanche 26 janvier 2014 - 16h00
Salle des Fêtes Robert DUBAR d'Anor

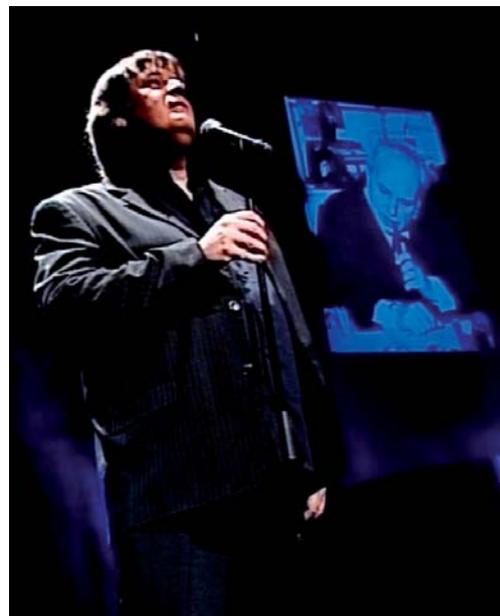
Hommage aux 50 ans de chansons de Serge LAMA par Alain SEBBAH

Le spectacle d'Alain SEBBAH revisite et rend hommage à l'univers musical du « grand Serge » au seul son d'un piano et d'une voix, comme épuré, pour mieux écouter les notes et mieux apprécier ses mots.

Dans sa mise en scène, le spectacle retrace, à ce jour, la vie et la carrière de **Serge LAMA**.

Des *Ballons rouges* à *Je t'aime à la folie*, en passant par *l'Esclave*, *l'Algérie*, *l'Enfant au piano*, *Femme femme femme* ou *Je suis malade*...

Ne vous y trompez pas, ce type de spectacle « Piano-voix », que l'on qualifie trop souvent d'intimiste ou de dépouillé, vous est présenté dans une mise en scène subtile, dans un écrin technique aux lumières douces, au son ajusté et ponctué d'images vidéo.



Réservation auprès de la Mairie d'Anor au 03 27 59 51 11.

ANIMATIONS ET FESTIVITÉS À VENIR...

- ★ **Lundi 27 janvier 2014**
 - **Vœux de Mme le Maire à la population**
18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar.
- ★ **Dimanche 16 mars 2014**
 - **Concert de la Chorale « Les Baladins de l'Avesnois »**
16h - Eglise Saint-Nicolas d'Anor.
- ★ **Lundi 21 avril 2014**
 - **Chasse aux Oeufs - Pâques**
Rendez-vous Espace François Mitterrand.
- ★ **Samedi 26 et dimanche 27 avril 2014**
 - **Fête de la Randonnée**
Organisée par le Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise.
Le samedi à partir de 14h30 et le dimanche de 7h30 à 18h00. Parc Despret et Place du 11 Novembre.
- ★ **Jeudi 1^{er} mai 2014**
 - **Fête du Travail**
Dépôt de gerbe, défilé, remise des diplômes de la médaille d'honneur du travail
11h15 - Rassemblement face à la Mairie.
Vin d'honneur – Salle Andrée Beauné.
- ★ **Samedi 3 mai 2014**
 - **Repas des Aînés**
12h – Salle des Fêtes Robert Dubar.
- ★ **Du vendredi 9 au lundi 12 mai 2014**
 - **20^{ème} anniversaire du jumelage Anor- Aken**
Le 10 - Office Oecuménique - 18h30 - Eglise St Nicolas
Soirée carnavalesque - 20h00 - Salle des Fêtes Robert Dubar.
Le 11 - Cérémonie officielle de jumelage - 11h en Mairie d'Anor.
Le 12 - Journée de l'Europe avec la participation des écoles au quizz Aken-Anor de 9h à 16h à la Salle des Fêtes Robert Dubar.
- ★ **Du samedi 10 au lundi 12 mai 2014**
 - **Ducasse de printemps**
Spectacles divers - Place du 11 Novembre
Lundi 12 : demi-tarif.
- ★ **Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin 2014**
 - **22^{ème} Festival Mondial de Musiques et de Danses Folkloriques**
Organisé par Festiv'Anor.
Samedi : 20h - Salle des Fêtes Robert Dubar.
Dimanche : 15h - Salle des Fêtes Robert Dubar.